

31/10/2025

Sujet	Référence	Version	Conformité
Véhicules en fin de vie – restrictions applicables aux métaux lourds (Concentrations de plomb, mercure, chrome hexavalent ≤ 0.1% et cadmium ≤ 0.01%)	Directive 2000/53/CE Article 4 (2) et Annexe II	Modifiée (16/12/2022)	Tous grades d'ARPRO
Emballage et déchets d'emballage – restrictions applicables aux métaux lourds (Somme des concentrations de plomb, de mercure, de cadmium et de chrome hexavalent ≤ 100ppm)	Directive 94/62/CE Article 11	Modifiée (19/12/2024)	Tous grades d'ARPRO
Liste mondiale des substances automobiles déclarables	GADSL Liste	Modifiée (01/02/2025)	ARPRO Noir ARPRO Gris ARPRO Blanc ARPRO Expansion sur site ARPRO Poreux ARPRO Recycled 4135 FR ARPRO ESDP 5135 LSS 5635 CG
Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation	Règlement REACH (UE) 1907/2006 – SVHC	Modifiée (25/06/2025)	Tous grades d'ARPRO
Microparticules polymères synthétiques	Règlement REACH (UE) 1907/2006 Annexe XVII, entrée 78, point 4(a)	Modifiée (25/09/2023)	Tous grades d'ARPRO
RoHS 3 – Restriction de l'utilisation de certaines substances nocives dans les équipements électriques et électroniques (Concentrations de plomb, mercure, chrome hexavalent, phtalates (PBB, PBDE, DEHP, BBP, DBP et DIBP) ≤ 0.1% et cadmium ≤ 0.01%)	Directive 2011/65/UE Article 4 (2) et Annexe II	Modifiée (13/03/2024)	Tous grades d'ARPRO
Polluants organiques persistants (POP)	Règlement (UE) 2019/1021	Modifiée (22/07/2024)	Tous grades d'ARPRO
Sécurité des jouets. Migration de certains éléments *	Directive 2009/48/CE Annexe II, Partie III (13)	Modifiée (03/06/2021)	Tous grades d'ARPRO excepté ARPRO Recycled et ARPRO ESDP
Matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires** (Conformité des monomères et additifs utilisés et exigences et restrictions spécifiques/spécifications applicables à la pureté du noir de carbone)	Règlement (UE) n° 10/2011	Modifiée (19/12/2024)	ARPRO Noir: 5116, 5118, 5122, 5126, 5130, 5142, 5150, 5155, 5160, 5170, 5180, 5195, 5912, 5915, 5920 ARPRO 5253 ARPRO Gris ARPRO Blanc ARPRO Poreux ARPRO Couleurs
Contact alimentaire avec les pigments (Résolution relative à l'utilisation des colorants dans les matériaux plastiques entrant en contact avec des denrées alimentaires)	Résolution du Conseil de l'Europe AP (89)1 du 13/09/1989	13 Septembre 1989	
Emballages et déchets d'emballages – limitation des métaux lourds (Restrictions PFAS sur les produits destinés au contact direct avec les denrées alimentaires)	Règlement (UE) 2025/40 Article 5 Directive 94/62/CE Article 11	Modifiée (19/12/2024)	
Loi de 1986 sur la sécurité de l'eau potable et l'application des produits toxiques	Proposition 65 de la Californie	Modifiée (03/01/2025)	ARPRO Noir ARPRO Gris ARPRO Blanc ARPRO Expansion sur site ARPRO Poreux ARPRO 5XXX RE ARPRO Couleurs 4135 FR ARPRO ESDP 5135 LSS 5635 CG

La déclaration concerne les grades ARPRO mentionnés dans notre [ARPRO grade sheet](#), produit en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Nous imposons des normes spécifiques à nos fournisseurs et à nous-mêmes, mais ne réalisons pas d'essais après production.

* Les essais de migration sont uniquement valables lorsque les essais sont effectués sur le produit fini.

** Bien que la majorité des grades soit adaptée au contact alimentaire, les grades spécifiques sont indiqués ci-après. Le document de déclaration de conformité est disponible sur demande. Contactez-nous au cas où une conformité à une législation nationale spécifique serait requise. Les essais de migration sont uniquement valables lorsque les essais sont effectués sur le produit fini.